



ARRETE N°90/2026
ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION
ET LE STATIONNEMENT RUE DE L'ECOLE A
L'OCCASION DES REPETITIONS DU
SPECTACLE "LES LAVANDIERES" ORGANISE
PAR L'ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE
CHATENOIS-SCHERWILLER

- VU** Le Maire de la Commune de Scherwiller,
le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 2542-1 relatif aux pouvoirs de police du Maire dans les Départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2542-2 donnant pouvoir au Maire d'ériger la police locale et de prendre des arrêtés locaux de police;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L 2213-1, L 2213-2, L 2213-4 relatifs à la police de la circulation et du stationnement ;
- VU** le Code de la Route et notamment son article R 110-1 ,R410-2, R411-8, R411-24, R417-9 et R417-10 permettant au Maire de prescrire des mesures plus rigoureuses dès lors que la sécurité de la circulation routière l'exige ;
- VU** les articles 111-1 à 111-5 du Code Pénal relatif à la classification des infractions ;

CONSIDERANT qu'en raison des répétitions du spectacle " Les lavandières" Rue de l'Ecole les 10, 21 et 23 juillet 2026 il convient d'assurer la sécurité des spectateurs ainsi que le bon déroulement des répétitions ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement et la circulation sont interdits Rue de l'Ecole les **20,21 et 23 juillet 2026 de 18h30 à 22h00.**

Article 2 : La signalisation adéquate sera mise à disposition par les services de la commune et mise en place par les organisateurs.

Article 3 : Tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Sélestat-Châtenois-Villé
- Monsieur le Chef de la Police Municipale Pluricommunale
- Monsieur le Chef de section des sapeurs-pompiers de Scherwiller
- Service Départemental d'incendie et de secours

Fait à Scherwiller, le 17 juillet 2026

Olivier SOHLER
Maire

Copies:

- Monsieur le Président de l'Association d'animations de Châtenois-Scherwiller
- celine.heinrich@yahoo.fr

